



École Mer et Monde

Rencontre du CEC

Le mercredi 15 janvier 2020 de 18h30 à 20h00

Salon du personnel

Membre parent: Caroline Arsenault, Johane Robitaille, Tanya Kanellakos, Emmanuel Devred, Dominique Nader

Membre de la communauté: Éline Cloutier

Membre du personnel de soutien: Sylvie Michaud

Membres du personnel enseignant: Cristina Taddei

Membre de la direction: Annick Lévesque

Invités : Brent Surette, M. Karim

Absences:

Secrétaire: Johane Robitaille

Procès-verbal

1. Mot de bienvenue et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité sans modification.

2. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 16 octobre et du 20 novembre 2019

Les deux procès-verbaux sont adoptés sans modification. En guise de suivi du PV du 16 octobre, il n'y a pas eu d'intérêt parmi les élèves de la 7^e année pour participer au CEC.

3. Présentations d'invités:

a. M. Brent Surette : retour sur les règles de fonctionnement du CEC

Les tâches du CEC sont établies dans le cadre de la loi de 1996 sur l'éducation. Une nouvelle loi prévue ce printemps va possiblement engendrer des changements. Il existe des règles qui dirigent la composition du CEC. Le rôle essentiel du CEC est de participer à l'amélioration du programme éducatif, que l'on nomme le plan de réussite. Le CEC peut, entre autres, être consulté sur : la taille des classes, la justification du dépassement des lignes directrices provinciales, le plafonnement de la taille des classes, les politiques provinciales, la politique de collecte de fonds, les communications aux élèves et aux parents, le programme d'étude, le choix de nouveau directeur/directrice d'une école, etc. Dans le cas de la construction d'une nouvelle



École Mer et Monde

Rencontre du CEC

école, le CEC sera invité à sélectionner un représentant qui siègera sur le comité directeur du chantier. Le rôle des membres est strictement consultatif. Le CEC ne joue aucun rôle dans le fonctionnement quotidien de l'école, les questions concernant le personnel de l'école, les tâches ou responsabilités du personnel, le soutien à un groupe d'intérêt particulier cherchant à influencer ou à contrôler le travail du CEC, la discipline des élèves au jour le jour, etc. La prise de décision finale d'une consultation revient à la direction de l'école. Lors des réunions, les propositions se font par consensus en général. Les réunions sont ouvertes au public, mais le public ne peut participer aux discussions à moins d'être invité directement pour offrir des opinions.

b. M. Karim: présentation de l'approche PSCL (pédagogie sensible à la culture et à la langue) et lien avec l'école

M. Karim a expliqué les grandes lignes de l'approche PSCL qui est celle privilégiée au CSAP. Le but est d'améliorer le dialogue interculturel et relationnel entre le personnel et les élèves et entre l'école et les parents. Un des buts est de promouvoir la richesse de la diversité, de reconnaître que la diversité à la maison peut être différente de celle à l'école et d'établir des ponts entre les deux. L'inclusion ne veut pas dire remettre en question les valeurs de l'école. Une vidéo sur YouTube explique l'approche PSCL : <https://www.youtube.com/watch?v=LBDDH0VNcvo>.

4. Vie école

- a. **Point d'information: cafétéria.** Il y avait des problèmes à l'heure du dîner à cause des mouvements, déplacements et comportements des élèves qui créaient en outre des situations dangereuses (comme les flaques d'eau autour de la fontaine par exemple). Mme Lévesque avec le comité comportement ont examiné les procédures des autres écoles. Ils se sont inspirés de celles de l'École Bois-Joli pour créer celle de Mer et Monde qui précise les comportements attendus par les élèves.

5. Plan de réussite

- a. **Présentation du plan de formation :** Les ateliers d'écriture font partie du plan de réussite. Ceci inclut le soutien d'une enseignante expérimentée, le soutien d'un mentor



École Mer et Monde

Rencontre du CEC

à l'oral et le soutien au perfectionnement grâce à la participation au colloque des Mots et des craies. Ceci est un événement de formation spéciale qui survient tous les 2 ans à Sherbrooke. Des fonds seront utilisés pour la formation d'enseignantes. Pour permettre à toutes les enseignantes qui ont été acceptées cette année, Mme Lévesque propose d'utiliser une avance des fonds de l'année scolaire 2020-2021 (plus ou moins 700\$). La suggestion a été accepté à l'unanimité.

6. Budget de CEC

- a. **Solde et proposition** : Mme Lévesque a révisé le budget. Il reste 1500\$ en date du 31 novembre qu'elle suggère d'utiliser pour la formation des enseignantes qui ont été acceptées au colloque des Mots et des craies. La suggestion a été accepté à unanimité.

7. Période de questions au public, s'il y a lieu

Il n'y avait pas de membre du public.

8. Varia

- a. **Partenariat Acadiens francophones** : Ce point est remis à la prochaine réunion.

9. Clôture

La réunion se termine à 8 :10 pm, le CEC ayant accepté d'allonger de 15 minutes, tout au plus, la rencontre de 90 minutes afin de terminer les points importants.

Signature de la secrétaire

Signature de la direction